

SIÈGE ADMINISTRATIF

2, impasse Robert Schuman
30000 Nîmes
Tél. : 04 66 05 05 80
siege@unapei30.fr

Nîmes, 11 mars 2020

unapei30.fr

**A L'ATTENTION DES FAMILLES DES PERSONNES
ACCOMPAGNEES DANS LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES DE
L'UNAPEI 30**

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la France est actuellement confrontée au virus COVID-19. Afin de limiter sa propagation nous souhaitons vous rappeler quelques consignes.

Les personnes s'étant rendues dans les zones à risques ne peuvent pas être accueillies au sein de nos établissements durant une période de 14 jours suivant leur retour. Il en est de même si vous êtes vous-même concerné et que la personne que nous accompagnons vit au sein de votre domicile.

Ces zones à risques, dont la liste est susceptible d'évoluer, sont à ce jour les suivantes :

- Chine (dont Hong-Kong et Macao)
- Singapour
- Corée du Sud
- Iran
- Nord de l'Italie (régions de Lombardie, de Vénétie, d'Emilie-Romagne et du Piémont)

D'autre part, en cas d'apparition de fièvre et de toux, il est indispensable de **contacter sans délais le SAMU (15)** et d'éviter au maximum le contact avec d'autres personnes.

Des rappels réguliers sur les gestes d'hygiène à respecter sont réalisés par les professionnels de nos établissements et services. Du gel hydro alcoolique est à disposition dans l'ensemble des structures et les personnes accompagnées sont encouragées à se laver les mains avec de l'eau et du savon régulièrement dans la journée.

Pour les établissements proposant de l'hébergement (FAM, Foyers de vie, Foyers d'hébergement, IME), des consignes supplémentaires s'appliquent :

- **Interdiction formelle de visites** de mineurs et de personnes présentant des infections (respiratoires, rhume, grippe...)
- **Limitation des autres visites**, sauf absolue nécessité.
- **Interdiction pour les familles de pénétrer dans les lieux de vie** : les visites, départs et retours devront s'effectuer au niveau de l'accueil de l'établissement

L'Unapei 30 est une association Loi 1901, à but non lucratif.

- **Sorties en famille à limiter au maximum** (sauf dans les cas où l'établissement propose uniquement de l'hébergement en semaine)
- En cas de sortie en famille, les personnes accompagnées doivent **éviter le contact avec des personnes présentant des infections et/ou de la fièvre ; elles ne doivent pas non plus se rendre dans des espaces publics** ou à forte concentration (marchés, centres commerciaux, réunions de famille...)

Au regard de la vulnérabilité des personnes que nous accompagnons, nous comptons sur la responsabilité de chacun pour respecter l'ensemble de ces instructions.

Les directions d'établissement et du siège administratif sont en contact régulier avec l'ARS et sont informées en permanence des conduites à tenir. Ces consignes sont donc susceptibles d'être actualisées à tout moment en fonction de l'évolution des instructions nationales et de l'épidémie elle-même.

Olivier DONATE,
Directeur Général.

